



LaMiel

APPELS D'OFFRES

Formations

1^{er} semestre 2022

TABLE DES MATIERES

De L'étude de marché à la stratégie commerciale.....	3
La boîte à outils de l'entrepreneur	8
Trouver des financements.....	13
Gagner des marchés publics.....	18
Stratégie de communication	25
Prospecter efficacement	30
Webmarketing	35
Devenir une entreprise de l'Economie Sociale et Solidaire	40
Profil de l'entrepreneur	44

Cahier des charges atelier de formation
DE L'ETUDE DE MARCHÉ A LA STRATEGIE COMMERCIALE

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs :

Les participants doivent être en mesure de connaître leur marché en réunissant un certains nombres d'éléments fondamentaux :

- un besoin clairement défini
- une demande solvable liée à une satisfaction de ce besoin
- une offre répondant à ce besoin
- un prix correspondant à la valeur d'échange observée du produit ou service.

- L'étude de marché => Axe principale

- définir les caractéristiques des produits et services proposés
- connaître, comprendre et quantifier sa ou ses cible(s)
- définir son environnement économique, technologique, légal, politique
- identifier les différents acteurs du marché (fournisseurs, acheteurs, prescripteurs...)
- définir sa zone d'intervention
- définir l'évolution de son marché
- identifier la concurrence directe et indirecte ainsi que son positionnement par rapport à l'offre existante
- définir son prix de vente et son prix de revient
- Identifier les sources d'information

- La stratégie commerciale => Axe secondaire

Définir sa stratégie commerciale

- la démarche d'analyse stratégique
- maîtriser les clés de la démarche marketing pour enrichir sa réflexion stratégique

Définir ses ambitions

- Définir les outils (dont KPI) adéquats au déploiement de sa stratégie commerciale en donnant des exemples concrets pour
- connaître les outils de la productivité commerciale
- choisir ses moyens de prospection : les techniques d'approche directe (Mailing, téléphone, e-mailing, les techniques d'approche indirecte : salons professionnels, réseautage, conférences, webinars, recommandation, essai gratuit...)

Sans pour autant entrer dans les techniques d'argumentaire et de vente
(Une formation Prospection commerciale s'y attarde spécifiquement)

3-Résultats attendus

- Valider l'opportunité et le modèle économique de son projet
- Confirmer l'existence d'une demande clients, définir les solutions adaptées
- Définir une stratégie commerciale en phase avec son marché
- Valider leurs choix en termes de segments clients et de positionnement en vue de pénétrer durablement le marché
- Les participants ont déterminé leurs outils adéquats pour un plan d'actions commerciales
- Les participants ont défini des outils de contrôle (mise en place des tableaux de bord)
- Définir ses hypothèses de chiffre d'affaires
- Utiliser les outils d'internet et autres sources d'information
- Elaborer un business plan

A l'issue de la formation, les participants auront acquis la connaissance de leur marché et la méthodologie pour définir leur stratégie commerciale.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.
Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de

		valoriser les actions de la Miel
--	--	----------------------------------

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 3 jours de formation en présentiel.

Fréquence : 1 atelier.

Planning 1^{er} semestre 2022:

Atelier 1

- 9h-17h30 08 février
- 9h-13h 15 février
- 9h-17h30 22 février
- 9h-13h 01^{er} mars

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :

(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Finoana NOMENJANAHARY</p> <p>Conseillère création développement</p> <p>Référente ESS et Formations</p> <p>fnomenjanahary@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

LA BOÎTE A OUTILS DE L'ENTREPRENEUR

Les obligations sociales fiscales et comptables

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs

- Apporter un soutien technique **à toute entreprise nouvellement créée** sur le thème des obligations fiscales, sociales et comptables, de l'organisation comptable et administrative à adopter pour une entreprise en création ;
- Connaître le rôle de l'expert-comptable.

3-Résultats attendus

- Analyser la situation personnelle des participants et les conseiller sur une organisation adaptée à leur entreprise ;
- Définir conjointement avec l'intervenant, l'**organisation comptable et administrative de leur entreprise** ;
- Informer le dirigeant sur l'ensemble de leurs obligations fiscales, sociales et comptables.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 1 jour de formation en présentiel.

Fréquence : 1 atelier.

Planning du 1^{er} semestre 2022

-16 février de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Finoana NOMENJANAHARY</p> <p>Conseillère création développement</p> <p>Référente ESS et Formations</p> <p>fnomenjanahary@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation
TROUVER DES FINANCEMENTS, FAIRE SON PREVISIONNEL
FINANCIER

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs :

- Connaître les clefs d'un business plan réussi ;
- Comprendre les outils de pilotage indispensables en phase de création d'entreprise (Plan de financement initial, compte de résultat, plan de trésorerie, plan de financement à 3 ans, BFR, seuil de rentabilité les ratios à surveiller) ;
- Connaître et rechercher les sources de financements possibles ;
- Acquérir les compétences, tant linguistiques que techniques, nécessaires au suivi de la comptabilité de leur entreprise ;
- Maîtriser les outils nécessaires pour développer une relation de partenariat efficace avec son expert-comptable ;
- Savoir présenter les outils financiers à un investisseur.

3-Résultats attendus

- Maîtriser les notions linguistiques de gestion ;
- Connaître les conditions d'obtention d'un prêt bancaire ;
- Comprendre les objectifs du business plan ;
- Définir les prévisions financières ;
- Connaître les coûts fiscaux ;
- Mettre en place ses tableaux de bord (plan de financement, compte de résultat et plan de trésorerie) ;
- Dialoguer avec ses partenaires financiers (banque, expert-comptable).

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Selon la démarche pédagogique choisie, le formateur proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés. Toutefois, le contenu et la méthodologie est la même pour les différentes sessions.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression

SUR 10		pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

Capacité maximum 8 à 12 porteurs de projets tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 1.5 jours de formation en présentiel.

Fréquence : 2 ateliers

Planning du 1^{er} semestre 2022 :

- 21 mars de 9h à 17h30
- 22 mars de 9h à 13h

- 03 mai de 9h à 17h30
- 04 mai de 9h à 13h

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Finoana NOMENJANAHARY</p> <p>Conseillère création développement</p> <p>Référente ESS et Formations</p> <p>fnomenjanahary@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

GAGNER DES MARCHES PUBLICS

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement aux créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

Pré-requis des participants

Entreprises ayant besoin d'une méthodologie pour comprendre, présenter et négocier des réponses à des appels d'offre auprès de donneurs d'ordres publics

2-Objectifs

- Comprendre le processus d'achat et le code des marchés publics
- Acquérir une méthodologie efficace pour rechercher et détecter les nouvelles opportunités d'appels **d'offre** publics
- Connaitre les méthodes d'analyse publiques
- Détecter et analyser les critères pour préparer efficacement une candidature
- Maîtriser les étapes de la réponse à appels d'offres de donneurs d'ordre publics
- Identifier les éléments qui différencieront les réponses de celles des concurrents.
- Élaborer un plan et une mise en forme efficace pour l'offre écrite
- Valoriser et défendre son offre technique en soutenance orale.
- Négocier l'offre commerciale face à un comité d'acheteurs.
- **Construire une relation durable avec l'acheteur public**

3-Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants seront capables de

- Maîtriser les différents types de marchés et procédures d'achat
- Maitriser la lecture d'un appel d'offre
- Construire une stratégie efficace pour obtenir ces marchés
- Gagner du temps sur la réalisation des dossiers de candidature.
- Construire une boîte à outils et astuces propres à leur marché cible afin de répondre aux appels d'offres des marchés publics

4-Contenu pédagogique

Le prestataire/formateur devra transmettre des documents de travail permettant de préparer la formation. Ils seront envoyés aux stagiaires avant son démarrage.

Le formateur proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection:

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel	

Chaque candidature devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation)**

6 - Conditions de réalisation de la formation.

8 à 12 porteurs de projets tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 2 jours de formation en présentiel.

Fréquence : 1 atelier.

Planning 1^{er} semestre 2022 :

-30 mars de 9h à 17h30

-06 avril de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :

(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Finoana NOMENJANAHARY</p> <p>Conseillère création développement</p> <p>Référente ESS et Formations</p> <p>fnomenjanahary@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges atelier de formation

STRATEGIE DE COMMUNICATION

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

Pré-requis des participants :

Cet atelier s'inscrit à la suite des ateliers Etude de marché et Stratégie commerciale.

Tous les participants auront identifié les acteurs de leur marché et sauront définir au préalable leurs avantages concurrentiels.

2-Objectifs

Communication

- Former et accompagner les participants à la mise en place d'une communication adaptée à leur offre en lien avec leurs avantages concurrentiels respectifs
- Définir sa stratégie de communication et concevoir son plan de communication

3-Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables de :

- définir leurs avantages concurrentiels et leur positionnement
- définir les cibles, les objectifs et les moyens de communication
- organiser, planifier, budgéter et évaluer son plan de communication

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 2 jours de formations en présentiel.

Fréquence : 1 atelier.

Planning 1^{er} semestre 2022 :

-05 avril de 9h à 17h30

-12 avril de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Finoana NOMENJANAHARY</p> <p>Conseillère création développement</p> <p>Référente ESS et Formations</p> <p>fnomenjanahary@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges atelier de formation

PROSPECTER EFFICACEMENT

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

Pré-requis des participants :

Cet atelier s'inscrit à la suite des ateliers Stratégie commerciale et Stratégie de communication.

Tous les participants auront ciblé leur clientèle et planifié leurs stratégies commerciales et de communication.

2-Objectifs

Accompagner et former les participants aux différentes méthodes de prospection et de ventes appliquées à la spécificité de leurs projets :

Préparer l'action commerciale

- concevoir sa stratégie de prospection commerciale,
- mettre au point le plan optimal de prospection
- Connaître les réseaux sociaux professionnels

Etre à l'aise dans l'argumentaire de prospection et de vente

- Développer sa résistance à l'échec.
- Questionner pour comprendre les besoins explicites et implicites.
- Développer le portefeuille d'opportunités
- Développer la relation de fidélité

3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants doivent être capables de :

- Préparer et organiser leur plan de prospection
- Construire leur argumentaire commercial
- Obtenir des RDV et réussir leurs entretiens
- Savoir répondre aux objections, savoir négocier une vente et conclure

- Mettre en place un tableau de bord de suivi, d'analyse et de relance de sa prospection

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Selon la démarche pédagogique choisie, le formateur proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés. Toutefois, le contenu et la méthodologie est la même pour les différentes sessions.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus

1 atelier comprend 1.5 jour de formation en présentiel.

Fréquence : 1 atelier

Planning du 1^{er} semestre 2022 :

-14 avril de 9h à 17h30

-15 avril de 9h à 13h

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

<p>Finoana NOMENJANAHARY</p> <p>Conseillère création développement</p> <p>Référente ESS et Formations</p> <p>fnomenjanahary@lamiel.org</p>	<p>Malika AHANSAL</p> <p>Responsable du Service Administratif et financier</p> <p>contact@lamiel.org</p>
---	--

Cahier des charges atelier de formation

WEB MARKETING

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

Pré-requis des participants :

Cet atelier s'inscrit à la suite des ateliers Etude de marché et Stratégie commerciale ainsi que Stratégie de communication.

Tous les participants auront identifié les acteurs de leur marché et auront défini au préalable leurs avantages concurrentiels. Ils auront également défini leur stratégie de communication et auront conçu un plan de communication.

2-Objectifs

Webmarketing

- Comprendre les enjeux de la communication sur le web/digitale
- Connaître les techniques, les outils et comprendre le fonctionnement des outils du marketing en ligne/mobile et des réseaux sociaux
- Connaître ses objectifs et choisir les outils adaptés
- Maîtriser un projet de développement de site Internet (cahier des charges) et/ou de lancer son propre site sans compétences techniques (plateforme wordpress, wix, ...)
- Mise en place opérationnelle : savoir comment intégrer l'outil Internet, les réseaux sociaux et les applications mobiles dans ses plans et actions marketing, communication & relations presse
- Faire vivre un site en intégrant les nouvelles techniques pour générer du trafic qualifié et transformant (pièges à éviter)
- Construire son expérience client : parcours, besoin pour générer l'engagement, discours adapté, outils adaptés

- Développer son activité grâce à Internet et adapter sa stratégie de fidélisation

3-Résultats attendus

A l'issue de la formation, les participants doivent être capables d'acquérir les outils pratiques et les méthodes récentes à mettre en œuvre pour communiquer efficacement sur le Web, développer et fidéliser la clientèle.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation)**

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 2 jours de formations en présentiel.

Fréquence : 1 atelier.

Planning 1^{er} semestre 2022

-20 avril de 9h à 17h30

-27 avril de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

Finoana NOMENJANAHARY Conseillère création développement Référente ESS et Formations fnomenjanahary@lamiel.org	Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org
---	--

Cahier des charges atelier de formation
DEVENIR UNE ENTREPRISE DE L'ECONOMIE SOCIALE ET
SOLIDAIRE (ESS)

1^{er} semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs :

- Connaître les différents axes de création d'une entreprise de l'ESS (les grands principes, RH, production, matières premières, transparence...)
- Distinguer les spécificités des statuts juridiques dans l'ESS
- Connaître les indicateurs de la mesure d'impact
- Connaître les différentes certifications existantes pouvant appuyer sa légitimité dans l'Economie Sociale et Solidaire/innovation sociale.
- Connaître les démarches de demande de l'agrément ESUS

3-Résultats attendus

- Avoir les outils pour intégrer son activité dans l'ESS
- Valider son positionnement et identifier les points d'appui pour la pérennité de sa structure dans l'ESS
- Être capable de mesurer l'impact de son activité
- Être capable d'identifier les différents labels, certifications ou organismes clés à insérer dans les projets des dirigeants

La mission sera évaluée sur les résultats attendus.

4-Contenu pédagogique

Le prestataire présentera les méthodes pédagogiques utilisées pendant la formation: études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques etc.

Il proposera aussi une boîte à outils et des modèles de documents pour une mise en application directe pendant et après la formation.

Il est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés.

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire
	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;
- d'un extrait de Kbis
- des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années
- d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)
- d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets/dirigeants tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 1 jour de formation.

Fréquence : 1 atelier.

Planning 1^{er} semestre 2022:

- 14 juin de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre à :

(Envoyer aux 2 contacts)

Finoana NOMENJANAHARY Conseillère création développement Référente ESS fnomenjanahary@lamiel.org	Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org
---	--

Cahier des charges de l'atelier de formation

PROFIL DE L'ENTREPRENEUR

1^{er} Semestre 2022

1-Présentation de La Miel

Dans le cadre de l'accompagnement des créateurs et dirigeants d'entreprises implantés sur le territoire de Plaine Commune, la Maison de L'Initiative Economique Locale souhaite apporter un soutien technique additionnel à ses bénéficiaires en leur proposant des formations pragmatiques. L'objectif est de leur permettre de réaliser des outils opérationnels pour le montage et le développement de leur entreprise.

2-Objectifs

- Avoir une meilleure connaissance de soi et des autres
- Avoir une plus grande confiance en soi
- Adapter sa communication selon le profil de ses interlocuteurs (clients, partenaires, salariés etc)
- Acquérir une plus grande efficacité et flexibilité dans les situations professionnelles de la vie du chef d'entreprise
- Améliorer son management au quotidien

3-Résultats attendus

A l'issu de la formation, les participants doivent être capables :

- d'identifier leur profil comportemental naturel et adapté
- d'utiliser des techniques d'observation pour identifier les comportements efficaces avec les autres
- de s'adapter aux différentes personnes avec lesquelles ils sont amenés à traiter : prospects, clients, fournisseurs, partenaires,
- de s'adapter aux différentes situations que peut rencontrer un chef d'entreprise

4-Contenu pédagogique

Le prestataire est libre dans le contenu et la méthodologie qu'il proposera dans la mesure où ceux-ci contribuent à atteindre les objectifs fixés : études de cas, mises en situation formations action, jeux pédagogiques, etc..

Doivent néanmoins figurer dans sa réponse, de manière claire : le contenu de la proposition, le déroulé de la formation ainsi qu'un devis.

Il pourra notamment s'associer avec un autre formateur pour réaliser la mission.

5-Critères de sélection

L'évaluation des candidatures se fera selon une notation allant de 1 à 10.

Chaque critère sera pondéré par un coefficient figurant dans le tableau ci-dessous.

La Miel se réserve le droit d'attribuer une ou plusieurs formations aux formateurs sélectionnés en fonction du nombre de points obtenus.

Exclusion totale des membres du Conseil d'Administration de la Miel et ses salariés.

	COEFFICIENT	CRITERES
NOTATION SUR 10	7	Proposition financière du consultant
	7	Expertise sur le thème de la formation
	5	Expérience dans l'animation de formations
	5	Contenu de l'offre : qualité de la proposition
	7	Méthode pédagogique employée: description des scénarios pédagogiques (détail de l'organisation, objectifs, progression pédagogique, horaires, matériel, idées-clés à retenir, supports pédagogiques)
	6	Connaissance des TPE et créateurs d'entreprises
	2	Connaissance du territoire

	3	Saisie des enjeux : adéquation de l'offre aux attentes de La Miel et de ses bénéficiaires
	2	Appartenance à des réseaux d'entreprises : capacité à être des relais permettant de valoriser les actions de la Miel

Chaque candidature devra être accompagnée :

- **d'un curriculum vitae précisant les affiliations des candidats à des associations et groupements professionnels ;**
- **d'un extrait de Kbis**
- **des Chiffres d'affaires réalisés au cours des trois dernières années**
- **d'une assurance Responsabilité Civile et Professionnelle (RCP)**
- **d'une attestation sur l'honneur de non soumissionnement (*il s'agit d'une attestation sur papier libre de non sous-traitance de la prestation*)**

6 - Conditions de réalisation de la formation

8 à 12 porteurs de projets tous secteurs confondus.

1 atelier comprend 2 jours de formations en présentiel.

Fréquence : 1 atelier

Planning 1^{er} semestre 2022:

-22 juin de 9h à 17h30

-23 juin de 9h à 17h30

En cas de force majeure (telle que les impératifs de la crise sanitaire), l'atelier pourra être animé à distance (en visioconférence) et ces dates sont susceptibles d'être modifiées, reportées ou d'être annulées si un minimum de 5 participants n'est pas atteint.

7 – Règlement de consultation

Les candidats devront répondre par voie numérique et disposeront d'un mois à compter de la date de publication de l'appel d'offre pour y répondre.

Chaque candidature à une formation devra faire l'objet d'un dossier individuel.

La Miel se réserve le droit de négocier avec les candidats ayant présenté une offre et cette négociation peut porter sur tous les éléments de l'offre et notamment sur le prix. Après la remise des offres et en fonction du contenu de celles-ci, la Miel pourra ainsi définitivement décider si négociation doit avoir lieu ou non et avec quels candidats.

Le classement des candidatures admises s'opère uniquement au vu de critères s'appuyant sur les garanties et capacités techniques et financières ainsi que les références professionnelles des candidats.

8 - Date limite de réception des candidatures

Proposition pédagogique et financière à remettre au plus tard le 15 novembre 2021 avant minuit.

Tout retard ou tout dossier incomplet ne sera pas étudié.

Un courrier de notification électronique sur le statut de votre candidature vous sera envoyé dans un délai de 15 jours ouvrés suivant la date de clôture.

Pour les candidats non retenus, les motifs du rejet ne seront communiqués qu'à ceux qui auront fait la demande par écrit. La Miel s'engage à leur répondre dans un délai de 15 jours à compter de la réception de cette demande.

9 - Coordonnées des responsables de l'opération

Les candidatures sont à transmettre **en version numérique** à :
(Envoyer aux 2 contacts)

Finoana NOMENJANAHARY Conseillère création développement Référente ESS et Formations fnomenjanahary@lamiel.org	Malika AHANSAL Responsable du Service Administratif et financier contact@lamiel.org
---	--